

Le secteur Douanes et Accise de Revenu Canada a fait produire une affiche montrant un logo et les mots «Nouvelle image de marque».

Le but de l'affiche était d'informer le public canadien et les employés de Douanes et Accise que le Ministère avait adopté une nouvelle image qui permettait de reconnaître rapidement toutes les publications de Douanes et Accise. Jusque-là, les Douanes et l'Accise ne disposaient pas d'un symbole commun.

La firme Banfield Seguin a créé l'affiche et quelque 12 000 exemplaires ont été imprimés.

Avant le début des travaux sur l'affiche, la Direction des communications avait invité deux entreprises à venir présenter leurs idées. Un comité créé au sein du Ministère a décidé d'engager les services de Banfield Seguin.

L'affiche a été imprimée par une entreprise choisie par MAS.

L'affiche a été distribuée à tous les employés de Revenu Canada, Douanes et Accise ainsi qu'à divers bureaux de Douanes et Accise.

La conception de l'affiche et le graphisme jusqu'à la présentation de l'original prêt à photographier avec la séparation des couleurs ont coûté 2 171 \$. Le coût d'impression par l'entremise du MAS était de 4 950 \$.

L'utilisation d'une norme graphique commune aux Douanes et à l'Accise représente d'importantes économies.

Question n° 22—M. Rideout:

La date prévue en 1993 pour la fermeture de la Base des Forces canadiennes à Moncton a-t-elle été changée et, dans l'affirmative, pour quelle raison?

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Temps requis pour préparer cette réponse: 7 heures et 20 minutes.

Coût approximatif: 134 \$

Le ministère de la Défense nationale m'informe comme suit:

En avril 1989, il a été déclaré que la fermeture aurait lieu sur une période de trois ans et ce commençant en 1993. Les plans ne sont pas complétés mais on prévoit que la fermeture finale de la BFC Moncton aura lieu en 1996.

Question n° 23—M. Rideout:

Affaires courantes

Le ministère de la Défense nationale a-t-il lancé un appel d'offres pour la construction d'un nouveau dépôt d'approvisionnement à Moncton (N.-B.) et, dans l'affirmative, a) combien de soumissions a-t-il reçues, b) quand prévoit-on que le contrat sera adjugé?

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Temps requis pour préparer cette réponse: 6 heures et 55 minutes.

Coût approximatif: 126 \$

Le ministère de la Défense nationale m'informe comme suit:

La première étape de l'appel de propositions pour la construction d'un nouveau dépôt d'approvisionnement à Moncton (N.-B.) a été complétée en décembre 1990.

a) À la première étape de l'appel de propositions, vingt (20) réponses ont été reçues.

b) L'adjudication du contrat est prévue pour la fin de la deuxième étape du processus d'appel de propositions. Le moment du lancement de la deuxième étape n'a pas encore été déterminé.

Question n° 24—Mlle Campbell (South West Nova):

En ce qui concerne le Programme de mise en valeur du poisson de fond qui relève du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique, a) combien de propositions ont été approuvées en Nouvelle-Écosse, b) quels sont les noms des personnes qui ont été choisies et d'où viennent-elles?

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Temps requis pour préparer cette réponse: 4 heures

Coût approximatif: 72 \$

Le ministère des Pêches et des Océans m'informe comme suit:

Le volet concernant le merlu argenté du Programme de mise en valeur du poisson de fond a été approuvé le 20 mars 1991 et des allocations ont été accordés aux six entreprises de Nouvelle-Écosse qui suivent:

1. Nova Scotia Dragger Fishermen's Association—Yarmouth

2. IceKing Seafoods Ltd.—Bedford

3. D'Eon Fisheries—West Pubnico

4. Laurence Sweeney Fisheries—Halifax

5. Arctic Fisheries Ltd.—Yarmouth

6. Kwitamagney Corporation—Cap-Breton

Le 23 mai 1991, les entreprises suivantes ont obtenu des allocations prélevées sur le reste des stocks dans le cadre du programme: